

numéro

12

# *Revue d'***HISTOIRE MARITIME**

Histoire maritime  
Outre-mer  
Relations internationales

*Stratégies navales :  
l'exemple de l'océan Indien  
et le rôle des amiraux*

Bonnichon – 979-10-231-1764-6



# REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX<sup>e</sup> siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII<sup>e</sup> siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

# Revue d'histoire maritime

12

**Stratégies navales :  
l'exemple de l'océan Indien  
et le rôle des amiraux**

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010  
Édition numérique © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-738-3  
PDF complet – 979-10-231-1759-2

TIRÉS À PART EN PDF :

Poussou, Édito – 979-10-231-1760-8  
Bouchon – 979-10-231-1761-5  
Haudrère – 979-10-231-1762-2  
Guérout – 979-10-231-1763-9  
**Bonnichon – 979-10-231-1764-6**  
Dupouy – 979-10-231-1765-3  
Weber – 979-10-231-1766-0  
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1767-7  
Barazzutti – 979-10-231-1768-4  
Ybert – 979-10-231-1769-1  
Hroděj – 979-10-231-1770-7  
Villiers – 979-10-231-1771-4  
Jeanne – 979-10-231-1772-1  
Louvier – 979-10-231-1773-8  
Lenhof – 979-10-231-1774-5  
Boureille – 979-10-231-1775-2  
Grosvallet – 979-10-231-1776-9  
Comptes rendus – 979-10-231-1777-6

Mise en page et version numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris  
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

## SOMMAIRE

### Éditorial

Jean-Pierre Poussou .....	5
---------------------------	---

## STRATÉGIES NAVALES ET COMMERCIALES DANS L'OCÉAN INDIEN

L'expansion de l'Islam dans l'océan Indien à l'époque médiévale Geneviève Bouchon .....	9
Les marins français dans le golfe du Bengale aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles Philippe Haudrère.....	27
Le naufrage de la flûte <i>l'Utile</i> sur l'île de Sable en 1761 : pratiques de la traite des esclaves dans l'océan indien et évolution des idées Max Guérout.....	41
Présence française dans les mers de l'Inde sous Louis XVI Philippe Bonnichon .....	61
Une tentative commerciale dans l'océan indien de 1772 à 1777 : Arnaud Lamaignère à l'Île de France Madeleine Dupouy .....	77
De Pondichéry à Marseille, le commerce des arachides (1875-1914) Jacques Weber .....	91

## LE RÔLE DES AMIRAUX

Introduction Éric Barré .....	107
Les Amiraux de France (XVI <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) Michel Vergé-Franceschi .....	109
Étude comparative des officiers généraux aux Provinces-Unies, en France et en Angleterre à l'époque de Louis XIV (1643-1715) Roberto Barazzutti .....	119
Les premiers amiraux de la marine russe Édith Ybert.....	153

	Du casse, une élévation unique, et une carrière de traverse sous l'ancien régime Philippe Hrodej.....	167
	Un amiral méconnu, Burgues de Missiessy, amiral de la Révolution à la Restauration Patrick Villiers .....	193
	L'amiral Hugon au Levant (1832-1833) François-Xavier Jeanne.....	203
	Un amiral face à la politique méditerranéenne de Napoléon III, le vice-amiral Le Barbier de Tinan, commandant en chef de l'escadre d'évolutions (février 1860-février 1862) Patrick Louvier .....	219
	L'amiral de la Flotte John Jellicoe (1859-1935), l'homme qui a décidé du sort du monde Jean-Louis Lenhof .....	251
4	L'âge de l'amiral, ou la difficile gestion des officiers généraux de la Marine au début de la Cinquième République (1960-1966) Patrick Boureille .....	291

#### VARIA

	Conditions de vie et solidarité à bord des navires marchands bordelais, de la fin de la guerre de Sept Ans à la guerre d'Amérique Christophe Grosvallet .....	313
--	---	-----

#### CHRONIQUE ET COMPTES RENDUS

	Nouvelles d'Histoire maritime Jean-Pierre Poussou .....	331
	Jacques Bernard (1917-2010).....	335
	Comptes rendus.....	339

**Stratégies navales et commerciales  
dans l'océan Indien**



## PRÉSENCE FRANÇAISE DANS LES MERS DE L'INDE SOUS LOUIS XVI

*Philippe Bonnichon*

*maître de conférences honoraire à l'université Paris-Sorbonne*

Après les revers de la guerre de Sept Ans, les cinq comptoirs de l'Inde subsistent<sup>1</sup>. Pondichéry est la place principale<sup>2</sup>. Les Mascareignes se développent<sup>3</sup>, base vers Madagascar<sup>4</sup>, relais vers l'Inde et au-delà vers la

- 1 « *Aucun des cinq comptoirs n'est fortifié* », lorsqu'éclate en 1778 la Guerre d'Amérique (Olivier Chaline, Philippe Bonnichon, C.P. de Vergennes (dir.), *La France et l'Indépendance américaine*, Paris, PUPS, 2008, article de Philippe Haudrière, p. 153. La citadelle de Pondichéry, rasée en 1761, n'a pas été reconstruite. En 1778 et 1782, avant l'arrivée de Suffren, les Anglais prennent et pillent deux fois la ville. En 1787 les remparts ne sont pas relevés au sud, côté le plus vulnérable. La garnison compte alors deux régiments, avec des cipayes, de valeur inégale (A. Carré, *Mémoires du Chevalier de Cotignon*, Grenoble, Éditions des 4 Seigneurs, 1974, p. 341).
- 2 « Pondichéry est une grande, belle et forte ville des Indes orientales, sur la côte de Coromandel. C'est le plus bel établissement qu'ait la compagnie française dans l'Inde. Elle est habitée par des Indiens et des Européens, de manière que l'une s'appelle la Ville Noire et l'autre Blanche [...] à voir Pondichéry de loin, on la prendrait plutôt pour une forêt parce que toutes les rues sont bordées de cocotiers ». C'est « le théâtre de notre commerce dans l'Inde, toutes les nations y aboutissent ». Le crédit du commissaire général Morassin est tel que « chez les Anglais même, s'il avait besoin de dix ou vingt millions, il les trouverait. Monsieur de Suffrin l'a mis plusieurs fois dans ce cas pour l'entretien de son escadre » (Cotignon, *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 333, 339-340).
- 3 Peuplées de 50 000 habitants à la fin des années 1770, bien mises en valeur par l'activité de l'Intendant Poivre, à la fin du règne de Louis XV, (Cf. *Mondes et Cultures*, t. LXIV, 2004, communication de Ph. Bonnichon, le 23 janv. 2004, p. 17-45), elles sont la principale base relais de la France dans l'océan Indien (voir *supra* article de Philippe Haudrière).
- 4 Vers la Grande Île, les incursions des expéditions de découverte, Kerguelen, Bougainville, celles de médecins, de naturalistes, d'astronomes, se multiplient. Les missions catholiques y sont difficiles : le milieu colonial à l'île de France et à Bourbon y met de nombreux obstacles, selon la correspondance du P. du Rocher. Le gouverneur à Port-Louis s'est laissé gagner par l'Intendant « qui ne goûte point ces sortes de bonnes œuvres, qui d'ailleurs s'est laissé gagné par les traitteurs d'esclaves et commerçans qui vont à Madagascar et qui craignent que la mission y ayant lieu et s'y établissant, ils s'y trouvent gésnés dans leur trafic qu'ils n'y font qu'à la faveur des plus grands crimes » (Archives de la Congrégation de l'évangélisation des Peuples, anc. de la Propagation de la Foi à Rome – abrégées en AEP – série SC, t. 1, f° 148 r°-v°, lettre du 15 mars 1785). Les missionnaires ne veulent pas être astreints à Antongil, Foulepointe ou Fort Dauphin « *de rester avec des français qui tous estoient gens vicieux et scandaleux publics qui y faisoient plus de mal parmi les insulaires en une semaine que je n'y pouvois faire de bien en un mois* » (*loc. cit.*, f° 142, lettre d'oct. 1784). La mission reste sporadique et entravée, avant que le R. P. Halnat qui avait dû y renoncer en 1792, ne profite des troubles de la Révolution pour parcourir Madagascar dont il donne un tableau détaillé en 1796.

Chine<sup>5</sup>. À partir de 1769, la Compagnie française des Indes et son monopole ont été mis en sommeil. La liberté du commerce ne fait tarir ni les initiatives, ni les armements, ni les volumes d'échanges de la France avec l'Inde et la Chine. Jusqu'à la guerre d'Amérique, la moyenne des ventes à Lorient tourne autour de 16 millions, à comparer aux 80 millions du commerce britannique. Restaurée par Calonne en 1785, la Compagnie aurait vu monter son commerce jusqu'à 35 millions, mais son monopole lui fut enlevé en 1790<sup>6</sup>. La revanche que constitue la guerre d'Amérique est relative, quant à ses résultats, sur ce théâtre d'opération secondaire, malgré l'action offensive de Suffren et le retour en Inde du vieux Bussy<sup>7</sup>, dont le nom vaut une armée. Cependant, l'activité française, de la mer Rouge à la Chine, connaît un regain commercial et maritime, soutenu par les stationnaires de la marine royale ; l'activité des missions catholiques est parfois contrariée, mais derrière elle se profile le soutien politique des ministres du roi de France : ils se montrent prudents, il est vrai, mais, selon les circonstances, maintiennent des fers au feu en Inde, ou poussent des pions vers ce qui s'appellera l'Indochine, souvent grâce aux initiatives de personnalités entreprenantes, depuis l'aventurier sans scrupule jusqu'à l'évêque missionnaire au zèle parfois indiscret. La présence française reste toujours de poids dans ces régions essentielles pour l'exploitation des richesses, l'accumulation de connaissances scientifiques positives et l'imaginaire collectif des Européens – des Américains aussi après 1783 –, en cette fin du siècle des Lumières.

Quels sont ces Français présents et actifs en Inde et d'Inde en Inde entre 1774 et 1792<sup>8</sup> ? Où et comment se manifeste leur présence ? Pour quels résultats ? Peut-on tenter une typologie de cette présence française lointainement soutenue<sup>9</sup> par le gouvernement de Louis XVI ?

5 La route pour la Chine passe par l'Inde (depuis les Mascareignes, les Français pratiquent à l'époque la « route Grenier »), le Golfe du Bengale, généralement le détroit de Malacca (d'Entrecasteaux inaugure pour la Mer de Chine où Lapérouse le rencontre aux Philippines en 1787, une route à contre-mousson). Canton est le but du commerce d'Inde en Inde. Pour une rotation Europe-Chine, compter 18 mois, voire deux ans si la mousson de retour est manquée. C'est le cas de Mgr. Le Bon, expulsé du Siam en novembre 1779, arrivé à Noël à Malacca puis à Pâques à Goa : il y est encore bloqué par la maladie en juillet 1780 et a manqué la mousson de retour (AEP, SOCP, *Indie orientali*, vol. 62, f° 895-896).

6 Selon Ph. Haudrère, dans *Le Grand Commerce maritime au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, SEDES, 1997, p. 106 et 144, après 1770, le montant des ventes de la compagnie anglaise est supérieur de moitié au chiffre français qui est alors comparable à celui des Provinces-Unies.

7 C'est la conclusion nuancée de Ph. Haudrère, dans son texte paru dans *La France et l'Indépendance américaine*, op. cit.

8 Par la suite, les clivages dus à la Révolution, opposent les hommes – voir les dissensions parmi les restes de l'expédition d'Entrecasteaux –, font éclater les noyaux, déstabilisent les structures, gênent les communications ; la Marine royale étant décomposée, la course malgré de beaux résultats, reste l'arme des faibles contre la prépondérance anglaise.

9 Les seuils de distance-temps jouent ici à plein. De plus, en 1783, Vergennes n'a voulu entériner aucune conquête pour la France en Inde et, nous le verrons, la reculade de 1787 en Hollande ne soutient pas le prestige français.

La présence et l'influence passent par les hommes, les moyens matériels et spirituels, le rayonnement qui en résulte. Dans ce cas, la présence est loin d'être massive, l'activité très inférieure à celle de la Compagnie anglaise des Indes orientales (EIC) au temps de Clive ; cependant, les leviers mis en œuvre, surtout après la guerre d'Amérique, démultiplient ce que cette présence peut avoir de sporadique et limitée. Les hommes sont le plus souvent de passage, qu'il s'agisse du personnel de l'administration, des armées, de la marine, et même des missionnaires ou des aventuriers qui tous peuvent y laisser leur vie. Ceux qui partent sont mus par les aléas d'une affectation, d'une carrière, par l'espoir ou les mirages d'une fortune à faire ou à refaire, d'une condition médiocre à laquelle échapper, par le désir d'âmes à convertir, de connaissances scientifiques à préciser, d'influence à établir ou à maintenir en concurrence avec l'Angleterre ou les Provinces-Unies. Rares sont ceux qui partent sans esprit de retour : pour les Français qui restent, quelques centaines au plus dans les comptoirs de l'Inde, quelque milliers dans les îles, c'est qu'ils y ont trouvé une attache matérielle, terre ou commerce à mettre en valeur, ou un lien affectif, mariage créole ou liaison indigène<sup>10</sup>, qui les dédommagent de ce qu'ils laissent en métropole, ou qu'ils ne laissent pas quand ils sont cadets sans fortune, marins ou gens des métiers.

Cela dit, même des gens de passage peuvent acquérir de solides intérêts aux Indes ou dans les îles françaises : parts dans le commerce, pratique de la pacotille – même par des officiers du roi qui dissimulent plus ou moins bien et sont parfois punis –, investissement dans les plantations, notamment d'épices, café, sucre, coton, qui se développent aux Mascareignes. Ces intéressements à l'économie et à la société locale peuvent être un obstacle au bien du service : Suffren est aux prises avec nombre de ses officiers qui rechignent à quitter longtemps les îles où ils ont des intérêts et parfois leur foyer. C'est une des raisons de sa décision stratégique de tenir la mer en permanence contre les Anglais et d'y faire venir son ravitaillement plutôt que de retourner périodiquement aux îles françaises. Point n'est besoin cependant d'avoir des attaches sur place pour être intéressé à l'exploitation coloniale : agents et intermédiaires locaux peuvent assurer les rentes et profits de commanditaires en métropole, armateurs ou possesseurs de plantations<sup>11</sup>.

10 C'est à l'île de France que Lapérouse s'engage envers la créole Éléonore Broudou qu'il finit par épouser, sans l'autorisation du ministre, après la guerre d'Amérique ; quant au mariage avec des indigènes, les autorités civiles s'y opposent, voir *infra*, AEP.

11 Un capitaine d'infanterie, toujours resté en garnison en France, Léonard de La Monneraye, a des intérêts dans le café à l'île de France et des difficultés en 1790 à récupérer les revenus afférents, d'après sa correspondance : Arch. dép. Ille et Vilaine, 2 El 22, cité dans *Souvenirs de 1760 à 1792 de P.B.J. de La Monneraye*, éd. Ph. Bonnichon, Paris, Champion, 1998, p. 345 et sq.

Une première catégorie de personnes sont les gens du roi, depuis les gouverneurs généraux ou particuliers, avec leur maison, les commissaires ordonnateurs ou intendants, jusqu'à leurs subordonnés civils ou militaires avec leurs familles, les consuls, les commis, les garde-magasins. À Pondichéry, le gouverneur de l'Inde est un officier général, jusqu'après la guerre d'Amérique. Monsieur de Cossigny, fait maréchal de camp, lui-même savant naturaliste comme d'autres membres de sa famille<sup>12</sup>, et ami de Tippto Sahib, a longtemps assumé l'intérim jusqu'à la venue en 1787 du comte de Conway, général d'origine irlandaise, peu adroit dans sa politique indigène<sup>13</sup>, et qui, d'après l'*Almanach royal*, n'a pas formellement le titre de gouverneur mais de Commandant dans l'Inde.

64

Les îles et comptoirs sont gouvernés par des officiers supérieurs. À l'île de France, d'Entrecasteaux<sup>14</sup>, après son périple dans les mers de Chine, succède en 1788 au vicomte de Souillac, capitaine de vaisseau. Ces responsables militaires ont déjà l'expérience de l'Inde où ils ont servi sur terre ou sur mer dans les guerres précédentes. Si les gouverneurs passent, les intendants et ordonnateurs, comme Morassin à Pondichéry, ou Sonnerat en Inde et à l'île de France, s'établissent plus durablement. Ce dernier, neveu de l'ancien intendant Poivre et grand voyageur scientifique à travers toute l'Inde, a été envoyé dès 1774 en tant que commissaire de la marine à Pondichéry. Il contribue à enrichir l'île de France par l'introduction de plants nouveaux et fait renoncer aux établissements qui étaient projetés à Madagascar pour fournir un ravitaillement sûr aux Mascareignes. En 1789, l'intendant à l'île de France est Motais de Narbonne. À Pondichéry, le capitaine de port, un Solminihac, d'ancienne noblesse et sans fortune, a fait souche avec une mulâtre<sup>15</sup>, ce qui ne gêne en rien un colonel qui s'est illustré dans la guerre d'Amérique, pour rechercher la main de sa fille<sup>16</sup>.

12 Sur Cossigny et ses parents du même nom qui firent carrière dans l'Inde, Cf. les analyses sur l'entourage de Poivre par Philippe Bonnichon, *Mondes et Cultures*, art. cit., p. 28.

13 D'après le témoignage de Cotignon, il ne s'attira pas la considération des indigènes, faute de magnificence, en réduisant, par exemple, de moitié la centaine de *daubachis* qui formaient son escorte bienveillante. Tippto ne semble pas avoir prêté considération aux avances de la France sous son gouvernement.

14 Il rentra en France en 1789 pour partir ensuite à la recherche de Lapérouse, Conway se repliant sur l'île de France, tandis que Cossigny était nommé à l'île Bourbon.

15 La réglementation des mariages locaux est en cause dans un *Mémoire* sur les demandes de Sartine présentées à Rome par le cardinal de Bernis le 5 mai 1776 : « il est essentiel de faire cesser les dispenses matrimoniales abusives qui s'accordent tous les jours. Sa Majesté est informée qu'avec de telles dispenses on a vu des enfants de famille se marier avec des négresses... ». Ces dispenses sont données sous couvert de l'archevêque de Goa mais Louis XVI veut obtenir de Rome et de Lisbonne que la juridiction soit réservée dans ces comptoirs de l'Inde à un Préfet apostolique et au clergé français : « S.M. est incontestablement en droit de refuser à un Prélat étranger toute autorité sur ses sujets » (AEP, série SOCP Indie orientali, vol. 60, f° 549 r°).

16 Cf. Cotignon, *Mémoires...*, op. cit., p. 399.

À un niveau subalterne, les agents civils et militaires, officiers « de plume », garde-magasins, munitionnaires, agents consulaires, peuvent faire souche aux îles à la faveur de longs séjours, y prendre des intérêts, amasser un pécule, y retourner selon l'évolution de leur carrière, rendre d'utiles services par leur expérience. L'agent de la marine à Moka, échelle de la mer Rouge, ouverte sur l'Afrique orientale et relais pour l'océan Indien, se fait un devoir, encore en 1790 et 1791, de rendre compte de l'assistance qu'il prête aux missionnaires<sup>17</sup>.

Outre ces quelques dizaines de représentants de la hiérarchie civile et militaire, le roi de France entretient dans les points d'appui et les mers de l'Inde plusieurs centaines, voire quelques milliers de soldats et de marins. Pour les troupes de terre, pendant la guerre, Suffren en a ramené en Inde avec Bussy. La paix revenue, on a des troupes de milice où servent souvent aux îles des esclaves ; aux Indes, il n'y a pas d'esclaves, mais on recrute des cipayes. On compte deux régiments, celui de Pondichéry et celui de l'île de France, souvent en sous-effectif, mais encadrés par des officiers français ; les soldats venus de métropole ne songent souvent qu'à désertir ou à y retourner<sup>18</sup>. Ces soldats des Indes, pris pour être embarqués dans les régiments des ports, sont souvent des hommes que l'on ne peut faire obéir que par jurons vigoureux et grossiers<sup>19</sup>. Quant aux officiers qui servent dans les troupes de l'Inde et souvent jettent l'ancre dans les îles françaises<sup>20</sup>, ils appartiennent en général à la noblesse, accueillent les officiers de marine de passage ou en séjour, qu'ils initient au pays, à la société locale, aux plaisirs des excursions, du tir et de la chasse. Chargé des fortifications de Pondichéry jusqu'à l'évacuation de 1789, M. de Saxi est un compatriote de Cotignon qu'il accueille à bras ouverts. Les officiers français des régiments et des armes savantes en poste pour le roi aux Indes ne sont pas les seuls : un Berlinois, M. Schouler, s'est francisé à l'île de France où il s'établit après avoir servi dans le régiment de Lamarck étranger, tandis que des officiers français, comme MM. de Séjournet et de la Chasse, servent au régiment hollandais de Luxembourg à Ceylan. Il est vrai que, jusqu'aux événements de 1787 et au revirement hollandais vis-à-vis de la France, celle-ci apparaît comme l'alliée, le

17 L'éloignement de la métropole explique peut-être le décalage entre son zèle et la politique religieuse de la Constituante. À moins que ce consul qui signe « de Moneris de la Grange », sans doute un ancien officier de marine comme ses collègues de l'époque, n'envoie des lettres de compte rendu à Rome pour s'y faire valoir en cas d'émigration : AEP, série SOCG 896, f° 206 et 279).

18 Les observateurs les estiment braves au feu, plus que les indigènes. Cotignon retrouve à Pondichéry un compatriote et condisciple nivernais, Champelle, « mauvais sujet » qui s'est enrôlé et se recommande à lui pour obtenir son congé ; en fait, il resta encore deux ans en Inde comme secrétaire auprès de l'officier du génie, Saxi, autre Nivernais, chargé des fortifications de Pondichéry (*Mémoires...*, *op. cit.*, p. 318 et 328).

19 Au témoignage du même Cotignon, *op. cit.*, p. 352.

20 MM. d'Harambure, d'Hauterive, de Valois et tant d'autres à l'île de France, plus tard, dans les débuts de la Révolution, un marin comme Coriolis par exemple.

soutien, voire le protecteur des établissements hollandais de l'Inde, depuis la guerre d'Amérique.

Les marins du roi sont nombreux à avoir acquis l'expérience des mers de l'Inde. Avant la guerre d'Amérique – et même pendant, car l'Inde n'est qu'un théâtre d'opérations secondaire – les escadres envoyées aux Mascareignes et aux Indes ne sont pas les meilleures de la Marine, ni par le nombre et la qualité des bâtiments, ni même parfois par la réputation des officiers qui les montent, taxés d'affairisme et de manque de combativité. Les plaintes d'un Suffren, ne sont donc pas sans fondements. Il n'empêche : l'expérience acquise en escadres constituées, en bâtiments de liaison, d'escorte, de protection est profitable. Beaucoup de ces officiers en font la preuve pendant la guerre, celle d'Amérique, celle de la Révolution, ainsi Lapérouse<sup>21</sup>, ou de futurs amiraux, tels Magon ou Morard de Galles. Certains de ces officiers sont des praticiens de la Compagnie des Indes, passés au service du roi comme les membres de la famille Bouvet qui a donné son nom à un archipel du sud de l'océan Indien. Pendant la guerre, l'escadre de Thomas d'Orves, soit plusieurs milliers d'hommes, est grossie par celle de Suffren qui lui succède après sa mort en 1782 et s'active avec des succès qui assoient sa réputation, même s'ils sont incomplets et interrompus. Après 1783, l'Angleterre ayant été tenue en respect, Louis XVI maintient une présence maritime active en ces parages : bâtiments de liaison à partir des Mascareignes, vers les Seychelles, vers l'Inde, vers la Chine, flûtes et bâtiments de transports, paquebots<sup>22</sup>, frégates en mission d'hydrographie et de présence du pavillon<sup>23</sup>, ou d'exploration comme d'Entrecasteaux ou Lapérouse, qui passent par la mer de Chine et les Philippines. D'autres missions sont plus politiques : par exemple faire présent de six canons de bronze ouvragés à Tippo, qui d'ailleurs les néglige, ou dépêcher avec Monsieur de Rosily<sup>24</sup>, malgré les traverses suscitées par le gouverneur Conway, Mgr d'Adran et le petit prince, fils du futur empereur

66

---

21 Familier des mers de l'Inde, pendant plusieurs années avant la guerre où il s'illustre en Amérique, Lapérouse donne dans sa correspondance des traits sur l'hydrographie ou l'histoire naturelle qui le font remarquer, entre autres, pour se voir confier ensuite l'exploration autour du monde.

22 Les Français ont fini par imiter les Anglais qui avaient de longue date créé un service de liaisons rapides : les paquebots sont des navires qui transportent des « paquets ». Ainsi le paquebot n° 4, commandé par Coriolis, vient de France pour apporter en septembre 1788 des instructions en Inde et des présents pour le nabab Tippo ; en janvier 1790, il apporte à l'île de France les premières nouvelles de la Révolution.

23 Ainsi, de 1786 à 1789, le comte de Kergariou-Locharia sillonne les mers de l'Inde, du Golfe d'Oman à l'Indochine. Nous avons donné une analyse de ses journaux de bord (Arch. nat. Marine, 4 J12, n° 183) dans Christiane Villain-Gandossi et Éric Rieth (dir.), *Pour une histoire du fait maritime*, Paris, CTHS, 2001, p. 428-435.

24 Cet officier de marine est un hydrographe savant, qui possède deux montres marine de Berthoud pour l'établissement des longitudes. Kergariou, qui n'en a pas, pratique l'observation, essentiellement par la méthode des distances lunaires.

Gialong, en Annam : N'guyen Anh (Gialong) tente avec l'aide française de reconquérir son trône sur les Ty-Son. On retrouve en Indochine, dans les années 1790, des officiers et marins de Rosily et de Kergariou.

Les stationnaires français sont actifs sur les côtes de l'Inde et de Ceylan. En paix, M. de Saint Riveul, brigadier des armées navales, commande de 1787 à 1789, une division de six bâtiments : une frégate, une gabarre, un trois-mâts, un brick et deux bâtiments de la Compagnie affrétés par le roi, au total plusieurs centaines d'hommes d'équipage. Aux marins du roi, il faut ajouter ceux du commerce de l'Inde, des armements français ou des capitaines qui naviguent à leur compte, et ceux de la Compagnie recréée par Calonne : Cotignon compte de deux à quatre bateaux par jour en moyenne, qui entrent ou sortent de la rade à l'île de France. Au total, ce sont plusieurs milliers de marins du roi ou de commerce qui pratiquent ces mers, et marquent, face aux Anglais, la présence en pavillon ; non sans mal ni accidents, bien sûr : les traités n'ont pas laissé de ports aux Français, à la différence des Anglais, qui ont Madras, ou des Hollandais, qui ont Trinquemalé. Pondichéry n'a qu'une rade foraine, qui oblige à franchir la barre ; en cas d'ouragan, l'île de France et l'île Bourbon n'offrent que la fuite comme abri : l'histoire de Paul et Virginie n'est pas exceptionnelle. En 1789, la *Vénus*, commandée par Monsieur de Tanoüarn, se perd corps et biens avec trois cents hommes d'équipage et deux cents passagers pour la France, au large de Bourbon, tandis que le vaisseau *Résolution*, commandant de Cohars, s'échoue pour servir désormais de ponton à Port-Louis. Quant à la condition des équipages, toujours dure au quotidien, elle est parfois aggravée sous ces latitudes : épidémies de « flux de sang » (dysenteries) qui se répandent, chutes à la mer rendues fatales par des attaques de requins. Les mémoires et journaux de bord font mention de tous ces accidents, réduits parfois à la sécheresse poignante d'une notation : « il mourut un pilotin nommé David. Il avait 18 ans »<sup>25</sup>.

Outre les représentants et agents civils et militaires de l'État, du responsable à l'exécutant de base, dont la rotation en Inde est plus ou moins rapide selon le degré dans la hiérarchie, l'élément de permanence de la présence française repose sur les colons, souvent anciens militaires, les « habitants » ou planteurs, qui se sont enracinés, notamment dans les îles, avec leur développement accéléré depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Beaucoup sont des cadets nobles qui sont venus chercher fortune et l'ont trouvée, souvent avec une épouse, aux îles. Monsieur de Valois prétend descendre d'Henri II ; Monsieur d'Harambure, issu d'une excellente famille de gentilshommes tourangeaux, est arbitre de la société jusque chez le gouverneur de l'île de France. Monsieur de Ligeac, ancien officier, est « habitant » de Pamplemousse en 1776 ; ses deux fils sont officiers dans l'Inde,

<sup>25</sup> Cotignon, *Mémoires...*, op. cit., p. 382.

et ses filles sont à marier en 1789<sup>26</sup>. Monsieur d'Hauterive, « qui avait une charmante habitation » possède aussi une briqueterie ; il est natif de l'île de France, habite la Montagne Longue, et est fait chevalier de Saint Louis, à 42 ans, en 1774. Il n'est pas seul à investir, outre ses plantations, dans des entreprises artisanales ou industrielles nécessaires à la vie de l'île : les forges, fondées en 1753 par Monsieur Hermans et le comte de Rostaing, en 1762, ont pour associé un comte de Latour, autre « habitant » ; elles bénéficient des dépôts de matériels et du transfert de personnels faits par Bougainville en 1768, dans sa route de retour<sup>27</sup>. Mais elles périssent, plus avant dans le règne de Louis XVI, dans les années 1780. À Bourbon, le chevalier de Lanux, « habitant », marié à Saint-Paul, est un naturaliste correspondant de Buffon, qui meurt peu avant le début du règne de Louis XVI.

68

À ces quelques dizaines de familles, ou de personnes de la bonne société, commensales du gouverneur et accueillantes pour les officiers de passage, s'agrègent des aventuriers qui réussissent par leur fortune : ainsi ce « marquis » de Locatelle, « espèce d'aventurier car il n'était connu de personne dans l'île où il était tombé comme un coup de canon », qui rivalise d'adresse au tir avec les officiers de marine<sup>28</sup>. En effet, les habitants se disputent les hôtes de passage pour les dîners, les excursions, les parties de musique, de chasse, de tir, aussi bien aux îles que sur le continent indien.

Dans cette hospitalité qui favorise souvent les idylles passagères, les femmes de cette société jouent un rôle de premier plan : épouses de marins ou de voyageurs souvent absents de l'île ou des comptoirs, elles constituent un élément fixe et permanent de la présence française en Inde : à l'île de France, Mme Magon, femme du futur amiral et veuve d'un vicomte du Chayla, Mme de Kersauzon, épouse d'un capitaine de vaisseau, Mmes Destours, Desroulettes, Robillard, de Chermont ; à Pondichéry, Mme Duparc, femme d'un capitaine malouin, Mme Sonnerat, épouse du voyageur naturaliste. Leur maison, leur table, leur compagnie, leur famille, leur alcôve parfois<sup>29</sup> font le charme et l'ouverture de ce lointain univers colonial, aux vagues renouvelées, en guerre comme en paix, de passagers venus de métropole.

Noblesse et bourgeoisie de fonction ou d'entreprise ne représentent qu'une faible partie des quelques cinquante mille habitants de l'île de France, auxquels s'ajoutent les quelque milliers de l'île Bourbon, et les quelques centaines de

26 Cf. notes de l'édition des *Mémoires du chevalier de Cotignon*, *op. cit.*, p. 309.

27 « J'ai mis à terre le fer et les clous embarqués à bord de l'Étoile... L'on m'a aussi demandé Mr de Romainville, ingénieur » (É. Taillemitte, *Bougainville et ses compagnons autour du monde*, *op. cit.*, t. 1, p. 437-438).

28 *Mémoires du chevalier de Cotignon*, *op. cit.*, p. 309.

29 Les mémorialistes se plaisent à évoquer les nuits torrides de l'Inde, où la température joue un moindre rôle que le tempérament de celles qui les animent.

Français qui se répartissent dans les comptoirs de l'Inde, surtout à Pondichéry. Aux îles, la plus grosse part de la population est formée d'esclaves transplantés, de métis et de main-d'œuvre ; en Inde continentale, d'indigènes, coulis, lascars<sup>30</sup> sur les bateaux, cipayes<sup>31</sup> dans les troupes, encadrés par des Français. Ces « obscurs et sans grade » concourent à l'évidence au poids économique et militaire et à l'influence de la France en ces contrées.

Entre l'élite, dont la vie est retracée par les chroniqueurs et mémorialistes, et la masse des travailleurs dont les destins individuels sont malaisés à suivre, prend place une catégorie importante et diversifiée de Français dont la présence en Inde tient aux mirages de la fortune à faire ou de la vie à refaire. On y rangerait aussi bien les négociants, comme Pierre Monneron<sup>32</sup>, que les petits commerçants, comme l'aubergiste Joli ; les marins du commerce, depuis ceux qui sont au service d'armateurs jusqu'aux gens de la Compagnie, tous faisant de la pacotille ; plus les trafiquants de tout poil, depuis les anciens de la Compagnie qui spéculent pour leur compte, comme Grandpré<sup>33</sup> en Inde et au Bengale, jusqu'aux gens, souvent de sac et de corde<sup>34</sup>, qui chassent l'esclave à Madagascar ou en Afrique pour approvisionner les îles en main-d'œuvre.

Aventuriers, mercenaires, investisseurs heureux, gens des métiers tentent leur chance ou sont expédiés en Inde, pour y connaître selon les cas des réussites plus ou moins remarquables, ce qui est le plus rare, ou bien souvent des ratages douloureux. Au titre des réussites, on rencontre à Pondichéry, avec Cotignon, « un nommé Joli dont le père avait été le fermier d'Azy » (dans la Nièvre), et qui « tenait auberge des plus belles de la ville ». Sa parenté, dont il est sans nouvelle a dû s'emparer de sa part de succession en France. « Il me dit qu'il avait fait sa fortune à la suite des armées dans la dernière guerre, sous M. de Suffrin comme

30 Matelots indiens.

31 Soldats indiens.

32 Avec Cossigny, ami lui aussi du nabab Tippou, il prépare en 1786 le voyage en France des ambassadeurs de cet allié possible et sur l'importance desquels la cour de Versailles fera méprise, en les valorisant au début.

33 Cf. *Voyage dans l'Inde et au Bengale fait dans les années 1789-1790... suivi d'un voyage fait dans la Mer Rouge*, par L. Degrandpré, officier de la marine française, Paris, Dentu, An IX (1801), 2 vol. D'origine irlandaise, le comte O'Hier de Grandpré est un ancien de la Compagnie des Indes. À la veille de la Révolution, il arme à ses frais et commande un bâtiment, monté par un équipage indigène, fait du transport, tente des spéculations, comme stocker du riz de la côte de Coromandel pour courir le vendre à Malabar où sévit une disette. Mais il arrive trop tard pour faire le bénéfice escompté. Ses observations sur la géographie et l'ethnologie de l'Inde constituent une vulgarisation intelligente et critique des connaissances de l'époque (voir en particulier mes contributions dans *Rochefort et la mer*, 5, *Botanistes et naturalistes*, Jonzac 1989, p. 39-40 et dans la table ronde du CNRS, M. Mollat et É. Taillemite (dir.), *L'Importance de l'exploration maritime*, Paris, CNRS, 1982, p. 144 à 146). Le personnage semble du type qu'incarnera plus tard un Henri de Monfreid. La parution de son ouvrage coïncide avec la reviviscence d'un « rêve oriental » chez Bonaparte, en tout cas de l'intérêt pour l'Orient répandu à l'époque de l'expédition d'Égypte.

34 Cf. l'appréciation des missionnaires cités *supra*, n. 4.

cuisinier et commerçant » (*Mémoires...*, p. 319). De même, les Frappier, de Donzy, habitants à l'île de France ont, en six ans, fait une fortune d'un million deux cent mille livres, plus dans le trafic de produits d'Inde et de Chine que dans la culture ; ils comptent la réaliser en 1789 pour repasser en France<sup>35</sup>. Mieux encore, on compte quelques destins dignes des contes orientaux : René Madec, originaire de Quimper (1737-1784), devient nabab, avant d'être anobli par Louis XVI. Plus tard, le savoyard Benoît Le Borgne devient richissime et général des Mahrattes ; sous le nom de comte de Boigne, qu'il apporte en métropole avec sa fortune, après la Révolution, il épouse la fille émigrée de courtisans de l'ancienne Cour, auteur de célèbres mémoires ; Cuillier-Péron, auparavant technicien d'Indret, lui succède chez les Mahrattes, conquiert Delhi, et, toujours après la Révolution, noue, grâce à sa fortune, des alliances avec les meilleurs noms de France.

70

Mais, à côté de ces destins spectaculaires, que de déboires ! Ainsi la centaine de gens des métiers que les ambassadeurs de Tipou avaient ramenés en Inde, « très satisfaits, s'imaginant qu'ils allaient faire une brillante fortune », sont maltraités, utilisés non pour leur art, mais comme hommes de troupe, périssent de misère pour plus de la moitié, tandis que les survivants supplient le Directoire d'être réintégrés en France.

La dernière catégorie de Français présents en Inde, peut-être aurait-il fallu commencer par eux, selon la hiérarchie d'Ancien Régime, ce sont les missionnaires et membres du clergé. Là encore, il ne s'agit que de quelques dizaines de personnes sur un territoire immense, de Madagascar à la Chine et à l'Indochine, mais ces prêtres, carmes et surtout capucins et prêtres des Missions étrangères, après la suppression des Jésuites, ont un rayonnement important<sup>36</sup>. Les jésuites, qui n'étaient pas seulement Français, mais Allemands, Espagnols, Italiens, Portugais, avaient à la Chine les missions de Canton, Pékin, Nankin et, en « Inde », le Tonkin, la Cochinchine, le Mogol, le Bengale, Coromandel, le Malabar. Certains sont restés sur place comme le P. Garets, prêtre à Chandernagor<sup>37</sup>. Pour le Tonkin, la Congrégation romaine prévoit de créer trois préfets apostoliques, l'un français, l'autre espagnol, le troisième relevant directement du Dicastère romain<sup>38</sup>. Le projet du gouvernement royal, selon un mémoire adressé par Sartine au cardinal de Bernis, ambassadeur auprès du Saint-Siège, consiste à substituer aux jésuites les prêtres français des

35 Les Frappier, des branches des Traces et de Monbenoît, sont des notables de Donzy dans la Nièvre. Au début de la Révolution, un ecclésiastique prébendé de leur famille, habitait sur une commune voisine, un petit manoir, La Montoise (archives personnelles).

36 Cf. notre contribution à *Horizons marins, itinéraires spirituels*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, t. 2, p. 251-268.

37 AEP, SC, vol. 35, f° 17, lettre du 15 janvier 1776.

38 AEP, SOCP, Indie orientali, vol. 60, f° 511.

Missions étrangères<sup>39</sup>. À l'issue de la négociation, Bernis obtient deux décrets sur la juridiction des Français, l'un pour l'évêque *in partibus* de Tabraka, l'autre pour le curé de Pondichéry, le père capucin Sébastien de Nevers<sup>40</sup>.

En effet, les prêtres des Missions étrangères ne sont pas les seuls actifs sur place. On trouve en Inde française des ordres mendiants : le frère Bruno, carme déchaussé, curé de Mahé, écrit le 2 novembre 1776 à l'évêque de Bombay à propos de la chrétienté locale<sup>41</sup> ; la même année, le frère Bénigne, ancien supérieur de la mission de Surate, est en difficulté avec Don Carlos, évêque de Calamine, pour des questions de pouvoirs et de juridiction, et, pris comme intermédiaire, le consul de France, Anquetil, reçoit des plaintes de l'évêque<sup>42</sup>. Le père Sébastien, capucin, communique les décrets de la congrégation romaine qu'à Pondichéry il a reçus, en double, du provincial de Touraine, « aux différents supérieurs locaux de nos missions de Madras, Sourate, Mazulipatam et autres lieux, tant à la côte que dans les terres »<sup>43</sup>. Vers l'intérieur, d'ailleurs, il s'agit de profiter de l'amitié de Cossigny avec Tippo Sahib pour envoyer des ouvriers « *ad vineam eam desertam* », où il y avait près de vingt mille âmes à professer la religion chrétienne du temps des jésuites<sup>44</sup>.

La Congrégation romaine compte sur la protection du roi de France<sup>45</sup>. La correspondance missionnaire et les fonds pour la mission sont souvent acheminés « *per la via di Francia* »<sup>46</sup>. Traditionnellement, la Compagnie des Indes française assurait le passage des missionnaires dans les mers de l'Inde, de Madagascar à la Chine ; en 1777, quand la Compagnie est en sommeil, M. Bérard, armateur pour les Indes, s'engage par écrit à prendre nos missionnaires pour 600 francs par personne, au départ de Saint-Malo, Bordeaux, Nantes<sup>47</sup>, et le nonce demande<sup>48</sup> à Sartine d'obtenir un rabais. À Pondichéry, en 1775, le procureur français des missions, M. Galabert, redistribue lettres et paquets arrivés par Bombay et la côte Malabar<sup>49</sup>. C'est que la « voie française » n'est ni la seule ni la plus sûre en

39 AEP, *loc. cit.*, f° 510.

40 AEP, *loc. cit.*, f° 560.

41 AEP SC, *Indie orientali sina*, vol. 35, f°149, r°-v°.

42 AEP, *loc. cit.*, f° 426 à 446.

43 *Id.*, f° 437 r°.

44 AEP, *Lettere*, vol. 252, f° 453 r°, juillet 1788.

45 Avec l'appui des ministres, Montmorin et La Luzerne, du nonce, de l'archevêque de Paris, les ambassadeurs renvoyés à Tippo Sahib se voient recommander de recevoir des missionnaires dans leur royaume « *receptionem missionarium in suo dominio* » (AEP, *Lettere*, 252, f° 768 r°, décembre 1788). À cette époque, le nabab n'est pas chaud pour l'alliance française ; on s'est fait en France beaucoup d'illusions sur son ambassade ; la recommandation des missionnaires par la France reste dans l'immédiat un vœu plutôt pieux.

46 Pour 1785 à 1788, voir AEP, *Lettere*, t. 125, f° 682 r°.

47 AEP, SC 35, f° 61.

48 *Id.*, f° 437.

49 AEP, *loc. cit.*, f° 61.

temps de guerre : le 18 juin 1778, quand les hostilités éclatent entre la France et l'Angleterre, Sartine conseille au nonce de faire embarquer sur des vaisseaux autres que français deux missionnaires pour Bombay, dont l'un, le père Jean de Sainte Marguerite, est carme déchaux<sup>50</sup>, ce qui montre d'ailleurs que les religieux français ne sont pas destinés aux seules colonies françaises.

72 En cette époque des Lumières, les missionnaires restent donc actifs : une lettre de Paris annonce, le 21 octobre 1776, l'envoi, par vaisseau pour la Chine, de cinq nouveaux missionnaires dont un curé de grande paroisse et un neveu d'évêque ; « le Seigneur lui donne la grâce de renoncer à toutes les dignités ecclésiastiques pour embrasser la vie apostolique »<sup>51</sup>. Cependant, pour les Français, la mission rencontre beaucoup de traverses. Certaines tiennent aux structures : le petit nombre des apôtres, la difficulté des communications, même si celles-ci deviennent plus régulières qu'au siècle précédent ; d'autres tiennent à la fermeture de certaines contrées comme la Chine, ou comme le Siam en 1778 ; d'autres, encore, aux rivalités d'ecclésiastiques, avec la suppression des jésuites ou aux rivalités nationales entre Français et Ibériques, par exemple ; d'autres difficultés tiennent aux contestations de rites ou de juridictions<sup>52</sup>, ou aux obstacles mis par les milieux coloniaux : nous avons vu, par exemple, les empêchements suscités à l'île de France contre la mission à Madagascar ; d'autres, enfin, tiennent aux missionnaires eux-mêmes, qui se peuvent contrecarrer.

Ainsi, Mgr Simon Le Bon est évêque missionnaire au Siam. Lui et ses prêtres sont emprisonnés et persécutés en 1776, finalement expulsés pendant la guerre d'Amérique, en 1779. L'évêque parvient malade à Goa en 1780<sup>53</sup>. Dans ses lettres, en français et en latin, il rappelle à la Congrégation romaine ce qu'il avait déjà écrit en 1778 aux supérieurs des Missions étrangères à Paris : il se répandait alors « que les missionnaires de Cochinchine et du Cambodge doivent procurer des secours de guerre à une des parties belligérantes du pays, qu'un certain prince cochinchinois doit s'embarquer sur un vaisseau français »<sup>54</sup>. En 1780, Mgr Le Bon poursuit, dans sa lettre en latin, envoyée à Rome :

50 AEP, *loc. cit.*, f° 659 r°.

51 AEP. SC 35, f° 140 r°.

52 Cf. correspondances *supra*.

53 AEP. SOCP Indie orientali, vol. 62, voir en particulier f° 110 et 111 et 893 à 896. Nous traduisons du latin.

54 C'est une allusion aux projets de Mgr Pigneau de Behaine, évêque d'Adren. Par la suite, il présente à la cour de France un jeune enfant, fils du prétendant détrôné N'Guyen Ahn qu'il s'agit de restaurer. À la fin du règne de Louis XVI, l'évêque lui apporte, avec ce fils qui va mourir, des secours en hommes et en matériel.

les princes de ce monde peuvent rechercher ou non des renforts pour leurs guerres [...] Mais, que dans les missions de ces contrées-ci les chrétiens ou les missionnaires s'abstiennent d'entrer dans les affaires civiles et celles qui concernent la guerre... Pour nous soyons occupés seulement des choses de Dieu... Nous aussi, au Siam, avons été sollicités... dans les matières militaires et les techniques profanes. Mais nous ne nous occupons que de ce qui touche à la guérison et au salut des âmes. [Le missionnaire ne doit] pas faire naître le soupçon qu'il favorise l'un des partis en présence.

Le texte reprend (en français) :

Les Cochinchinois ont pris le Camboje l'an passé et ce prélat (Mgr. d'Adren), dit-on, a aidé les vainqueurs contre les Cambojens, ses premiers amis, qui en sont outrés et le roi de Siam a ses prétentions sur le Camboje<sup>55</sup>... Si chacun de nous se conduit dans sa mission comme Mgr. d'Adren dans la sienne, nous nous trouverions dans le cas de marcher les uns contre les autres... Les jésuites en ont-ils jamais fait autant ?

Ainsi donc, les quelques milliers de Français présents dans les Indes sous Louis XVI sont des administrateurs, des militaires, des marins, des planteurs et cultivateurs, des commerçants et des aventuriers, des missionnaires, congréganistes ou religieux. Nous n'avons pas fait de sort à part aux gens de science, car ils appartiennent en général à ces différentes catégories<sup>56</sup>.

55 « Si, dans le temps que nous étions encore à Siam, notre roi de Siam fût venu à sçavoir qu'un évêque missionnaire français avait aidé les Cochinchinois à envahir le Camboje, quelle vengeance n'en aurait-il pas tiré de nous autres français... il nous en aurait coûté la vie à tous trois sans avoir alors la consolation de mourir pour la foi » (*ibid.*, p. 896).

56 Après Pierre Poivre, son entourage, ses successeurs, les administrateurs civils et militaires, trois Charpentier de Cossigny et Sonnerat sont des érudits de premier plan pour la science naturelle et l'ethnologie. L'orientaliste Anquetil-Duperron est un des fondateurs de la philologie indienne ; les observations astronomiques, géographiques, botaniques des planteurs ou des ecclésiastiques sur place qui enrichissent le corpus scientifique, sont diffusées auprès de Buffon et des gens du Jardin du Roi et vulgarisées comme, par exemple, dans les écrits de Grandpré sur l'Inde. Les marins, Rosily, Kergariou-Locharia, leurs officiers, après les Lapérouse et d'Entrecasteaux, recueillent des données hydrographiques essentielles ; la réédition de *Neptune orientale* d'Après de Mannevillette témoigne d'une pratique élargie et tenue à jour. Sur d'Après de Mannevillette, on se reportera à la thèse de l'École des chartes de Mainoni Filliozat. Sur le détail de ce qui précède, nous avons donné des analyses, auxquelles nous nous permettons de renvoyer, dans les ouvrages collectifs ici cités : *L'importance de l'exploration maritime au siècle des Lumières*, op. cit., p. 123-148 ; *Horizons marins, itinéraires spirituels*, op. cit., t. 2, p. 251-268 ; *Pour une histoire du fait maritime*, Paris, CTHS, 2001, p. 423-436 ; et dans la revue *Mondes et Cultures*, t. LXIV, 2004, p. 17-31.

## QUELS SONT LES RÉSULTATS QUANT À L'INFLUENCE ET AU POIDS DE LA FRANCE DANS CES CONTRÉES ?

Pour le commerce et la science, les résultats positifs sont évidents. Le développement des îles comme base-relais pour l'Inde a assuré une présence continue jusqu'à nos jours<sup>57</sup>. Sous Louis XVI, avec ou sans compagnie, le volume du commerce français avec l'Inde et la Chine n'a cessé de croître, à l'instar de celui des autres nations, comme ces nouveaux venus, que sont les États-Unis. La Révolution perturbe la donne, mais les circuits se maintiennent, avec d'autres relais ou l'appui de la course.

Pour les différentes branches de la science, le corpus positif amassé dans le dernier tiers du siècle des Lumières se transmet et s'accroît au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; là aussi, l'accumulation est critique et le démarrage décisif.

74

Pour l'influence politique, il convient de nuancer selon les périodes : si, globalement, les succès français de la guerre d'Amérique effacent les revers de la guerre de Sept Ans, en Inde les résultats sont plus mitigés<sup>58</sup>. Certes, la Marine royale « marque », sans complexes, celle de l'Angleterre ; certes, la Hollande, dont le commerce reste de premier plan, apprécie militairement la puissance réaffirmée de son allié français. Cependant, le tournant est net en 1787 avec la reculade française dans les affaires de Hollande en Europe. Non seulement les Hollandais, en Inde, à Ceylan, en Insulinde sont outrés quand ils sont patriotes, ou hostiles quand ils sont partisans du Stathouder, et changent tous d'attitude envers la France, mais cette perte de prestige, au bénéfice de l'Angleterre, nuit aux projets, d'ailleurs peu vigoureux<sup>59</sup>, d'alliance avec Tippo Sahib. Ce dernier ne fait désormais plus guère fond sur l'aide française et dédaigne plutôt les gens et les présents envoyés par Louis XVI.

Alors que faire, pour la France ? Jouer la carte de l'appui en Inde à apporter au nabab ? Ou bien celle de la restauration en Indochine de N'Guyen Anh, le futur Gia Long ? Finalement, en 1789, Conway évacue Pondichéry, en abandonne la fortification, se replie sur l'île de France tandis qu'il se résout à laisser partir, après une longue obstruction, sans doute entretenue par son égérie « philosophe » Mme de Vienne, et par le ministre Montmorin, Mgr d'Adren pour la Cochinchine, avec quelques renforts militaires : la *Méduse* de Rosily, des

57 Si les Anglais s'emparent de l'île Maurice à l'issue des guerres de la Révolution et de l'Empire, la présence d'habitants d'origine française et de la langue française y est continuée ; quant à la Réunion, elle constitue aujourd'hui un département français.

58 Ph. Haudrère, dans *La France et l'Indépendance américaine*, op. cit., p. 168.

59 Vers 1788, vue de Versailles, comme du Carnatic, l'alliance franco-indienne n'enthousiasme pas. Montmorin se défie des engagements lointains et se montre beaucoup moins actif que le marquis de Castries. Tippo Sahib, de son côté, ne témoigne pas de déférence particulière envers les avances françaises.

officiers de Kergariou, des volontaires. Certains font même auprès de Gia Long restauré une longue carrière de mandarins : Forsanz, Chaigneau<sup>60</sup>.

Aux Philippines qui sont à l'Espagne, une autre alliée, les Français se rendent présents sous Louis XVI, par les relâches des bâtiments de guerre, et par leurs tentatives commerciales ; on voit même plus tard, sous la Restauration, un jeune Français, Paul de la Gironière, coloniser tout un canton à l'est de la baie de Manille<sup>61</sup>. À la faveur des actions corsaires contre les Anglais dans l'océan Indien, au temps de Surcouf, des ouvertures se font à nouveau en direction de Madagascar.

Au total, si les dernières années de Louis XVI sont plutôt marquées par la prudence et l'expectative, si les divisions de l'époque révolutionnaire – on se rappelle les zizanies entre Français rescapés de l'expédition d'Entrecasteaux – entravent une politique active contre l'Angleterre, qui est désormais maîtresse de la mer, du moins subsistent, après 1790, un tissu français encore actif, sinon dense, et des initiatives individuelles, en Inde, en Cochinchine ; des sympathies indigènes aussi peuvent être réveillées, sur lesquelles prit consistance, ou espéra s'appuyer, le « rêve oriental » d'un Napoléon Bonaparte.

60 Cf. André Salles, *Un mandarin breton au service du roi de Cochinchine*, Rennes, Les portes du Large, 2006.

61 Paul Proust de la Gironière, *Aventures d'un gentilhomme breton aux îles Philippines*, Rennes, Les portes du Large, 2001.

